

## LE PSYCHOTHERAPEUTE, LA FAMILLE ET L'AUTORITE, DE LA RENCONTRE A LA SEANCE.

Gilles Catoire  
CPGF 1 oct 2016

Si l'on nous dit que la psychanalyse ne fait plus toujours autorité à l'heure actuelle, le psychothérapeute psychanalyste n'a-t-il rien à faire avec ces problématiques dans l'exercice de ses fonctions. Doit-il faire autorité dans sa clinique? Doit-il faire preuve ou acte d'autorité en séance? Comment gère-t-il, comment analyse-t-il ces problématiques d'autorité de plus en plus fréquentes dans les motifs de demande et de consultations? Est-ce que l'autorité a quelque chose à voir ou à faire avec le processus psychanalytique?

Après avoir décidé de m'atteler à cette question, j'ai été assailli de quelques angoisses. Elles ont pu être surmontées, à peu près, avec le temps et surtout beaucoup de discussions avec les collègues: je veux les remercier ici, tous, mais particulièrement André Carel qui nous entraîne dans son sillage sur ce thème depuis 2002 avec une belle constance et surtout une magnifique liberté de ton et de pensée. On pourra aussi se référer au travail du Collège au congrès de 2002 publié dans le numéro 10 de la revue « Groupal ».

### LES SENS DE L'AUTORITE

Si nous voulons mettre l'autorité au centre de notre réflexion, nous devons chercher son sens dans les mots, pour qu'ils ne nous trahissent pas trop. Dans la langue française, si l'on regarde chez Larousse, l'autorité se définit comme le pouvoir d'agir sur autrui. Et de citer Marcel Jouhandeau dans « Le Gaudeau intime »: « *La plus cruelle des nécessités était celle qui lui venait des autres. Pourquoi se serait-il irrité d'avantage contre l'autorité d'un homme et moins contre la hauteur d'une montagne qui se dressait sur son chemin? S'il était fatigué, autant que possible, il l'évitait. S'il ne pouvait l'éviter, il s'élevait par elle au dessus d'elle. Et quand il avait mis ses deux pieds sur le front de la montagne pour laquelle il éprouvait plus d'amour que de haine, il se retournait pour voir le paysage du monde et découvrait l'horizon le plus lointain* ». La belle ambivalence oedipienne du fils vis à vis du père, décrite par Jouhandeau, ambivalence qui ne fait pas l'économie de l'affrontement dans le chemin vers la croissance. Ce conflit oedipien, inévitable avec ses peines, ses douleurs et ses renoncements, porteur de soulagement, de dépassement, permet de voir plus loin et donne tout son sens à la question de l'autorité.

Un deuxième sens chez Larousse fait référence à l'autorité de l'état, au pouvoir suprême d'un prince, d'un texte ou d'un jugement et suscite une division dans l'esprit, ou un réflexe de prudence ou de méfiance. L'autorité dans la clinique psychanalytique

ou dans la famille a-t-elle le même sens, les mêmes fonctions, les mêmes significations que dans le champ social ou politique? Il va sans dire que je n'ai pas envie d'un tel pouvoir sur mes patients, ni même sur leur comportement. Je ne souhaite pas qu'ils m'obéissent, je souhaite qu'ils me respectent, ce qui n'est pas la même chose. Quoique par moments.... Par contre, il est clair que c'est l'obéissance que demandent certains parents, les éducateurs, les enseignants. C'est une demande courante et parfois impérieuse ou comminatoire.

Larousse évoque aussi le « faire autorité ». Cette fonction sociale du « faire autorité » évoque, l'assurance, la fermeté, l'énergie. La fonction sociale du « faire autorité » est loin d'être anodine: elle peut se mettre au service de l'étayage d'un grand nombre de personnes, voire de populations entières, en particulier dans le domaines de la santé. On rejoint la suggestion de Freud et son idée que les soins aux populations devront accepter de « mêler le cuivre de la suggestion à l'or pur de la psychanalyse » comme il l'a écrit en 1918. Le « faire autorité » comme outil de la suggestion serait une transgression de la règle psychanalytique. Ajoutons que la fonction sociale du « faire autorité », s'imposer comme règle, avoir force de preuve et donc crédit, garantie ou renommée peut tout aussi bien servir une mauvaise cause. Elle doit au minimum, être replacée dans un champ de compétence, en dehors duquel elle devient abusive. Elle peut aussi être mise au service du narcissisme de celui qui fait autorité ou au service de l'incapacité de penser par soi-même de ceux qui le suivent. C'est ce qu'on voit dans le fonctionnement des foules, ou la dérive sectaire. Plus banalement le psy est ustensilisé comme caution . Le « *Tu as entendu ce qu'a dit le docteur ?* » me met toujours assez mal à l'aise..

Le « faire avec autorité » est un peu différent: il évoque la force de caractère et l'aisance dans la fonction, permet d'inspirer le respect, l'admiration, d'imposer sa personnalité. Il n'est pas moins à même de dériver vers l'aplomb, l'arrogance ou la paranoïa.

Le « faire d'autorité » indique nettement l'indépendance de l'action vis à vis du jugement du groupe ou de l'environnement. Cela peut être admirable aussi bien qu'inacceptable selon le point de vue.

Sur la scène sociale, l'autorité n'est donc jamais un droit absolu et son emploi est toujours régi de manière contractuelle, par des règles pour son attribution comme pour son exercice. Elle est liée à un domaine de compétence défini et s'exerce dans un certain champ précis. Sur la scène psychique interne, l'exercice de l'autorité est soumis à la critique d'un Surmoi-Ideal du Moi plus ou moins bienveillant, transformé par la mémoire de ses propres expériences infantiles, de ses expériences de patient d'autorité, mais aussi hérité de ses ancêtres et de la mémoire des générations antérieures... A son tour, l'expérience de la rencontre avec l'autorité, pour l'enfant, pour le patient d'autorité, transmet et transforme le fonctionnement psychique, en particulier l'instance complexe du Surmoi Ideal du moi. On rappèlera que le mot Autorité vient de *autoritas* en latin, de Augère qui signifie augmenter en latin.

Chemin faisant, j'espère avoir fait apparaître deux choses: premièrement, l'autorité est nécessaire et structurante pour le développement psychique, pour le fonctionnement des groupes et de la société. Deuxièmement, quelque soit sa forme, l'autorité ne peut se penser uniquement sous l'angle interactif de la rencontre des psychismes individuels. Il faut considérer les angles intersubjectaux, transsubjectifs, groupaux et culturels. C'est un changement de perspective majeur qui a de nombreuses conséquences. Mais ce changement de perspective, il va falloir le vivre avec nos patients dans le transfert. Les fantasmes de transgression à traiter de ces questions de la sorte appartiendraient alors à l'extension de la psychanalyse aux fonctionnements des groupes et des familles. Ce changement de perspective peut bousculer nos fonctionnements et nos espaces de confort.

Si l'on parvient à faire ce saut dans l'inconnu, la question va se poser alors sous l'angle des « processus d'autorité ». Ce sont des équilibres dynamiques, vivants et extrêmement complexes. Ces processus d'autorité, nous dit André Carel, résultent et produisent de nombreuses opérations inter et intrapsychiques, centrées sur la transformation du Surmoi et Idéal du Moi. Ces opérations, je le cite toujours parce qu'il le dit bien, « ces opérations sont génératrices de croissance et/ou de souffrance psychique ». Ces opérations sont « contextualisées par une communauté socio-culturelle d'appartenance ». Au delà du fait que toute rencontre clinique peut être vue comme une rencontre interculturelle, cette référence socio-culturelle touche aux idéaux familiaux, groupaux et institutionnels et donc à des systèmes de valeurs. Ces valeurs familiales, groupales, institutionnelles engendrent loyautés, sentiments d'appartenance, valeurs narcissiques et confirmations identitaires. Elles nécessitent le plus grand respect avant d'être éventuellement analysées. Je me représente tout ceci comme un énorme gâteau dont nous n'aurions pas la recette, mais seulement une liste incomplète d'ingrédients. Chaque ingrédient représenterait une fonction de l'autorité.

## FONCTIONS DE L'AUTORITE

Ces différentes fonctions vont aussi me servir de fil rouge pour faire apparaître comment je conçois l'exercice de l'autorité dans les consultations ou les séances, c'est à dire du point de vue du thérapeute dans le groupe en séance.

### FONCTION DE PROTECTION

Cette fonction de l'autorité apparaît comme évidente: le jeune enfant dépend d'un adulte pour survivre. Certains dangers se passent d'explication comme les dangers extérieurs : « *Donne moi la main pour traverser cette rue!* » D'autres nécessitent un crédit de confiance ou un impératif catégorique: « *Parce que je te le demande, un point c'est tout !* ». C'est le cas de dangers internes: « *non, je ne te permets pas de regarder ces images là!* » La question de l'explicitation de l'autorité est un problème en soi: l'évident « *Ce n'est pas bon pour toi!* » obtient la faveur de beaucoup. Mais pour d'autres situations l'évidence manque ou l'explication ne sera pas concevable

d'emblée. Si l'on se risque à: « *Parce que c'est trop excitant pour ton âge!* », on s'expose à « *ça veut dire quoi, excitant ?* » Tout ne peut pas, tout ne doit pas être expliqué, sous peine de réaliser en fantasme ce qu'on tente d'éviter en réalité. C'est ce que nous dit Jean Pierre Caillot: dans une famille, l'interdit de l'inceste doit régner, pour autant il n'a pas à être énoncé, du moins pas tout le temps et pas dans n'importe quelles conditions sous peine d'incestualité. Le problème réside dans le fait de pouvoir formuler ou acter des protections de manière non sexualisée. L'énervement de l'acteur d'autorité vient signifier pour le patient que cet acteur est entré lui aussi dans la zone de co-excitation. Il a rajouté du combustible au feu qu'il cherche à éteindre.

### FONCTION DE LIMITATION

La limitation renvoie à deux sous items: la constitution des frontières et la structuration de l'espace psychique dedans/dehors d'une part et au soutien de ces frontières, c'est à dire à la fonction de contenance, d'autre part. La métaphore du « *Moi-peau* » travaillée par Didier Anzieu est évidemment parlante pour la première fonction, celle de la relation contenant-contenu s'exprime par la voix de W. R. Bion. Ces fonctions de protection et de limitation de l'autorité, sont appuyées sur la symbolique des deux interdits fondamentaux du meurtre et de l'inceste. « *Non, tu ne dois pas frapper ton frère!* » ou « *Non, les enfants ne doivent pas toucher la poitrine de leur mère!* » Elles apparaissent comme un soutien au Surmoi menacé par la violence pulsionnelle, une offre surmoïque, dit André Carel. L'intensité pulsionnelle a pour effet de menacer les frontières des différentes formes d'amour ou d'agressivité et sollicite la force du Surmoi qui demande à être secouru.

Les règles qui renvoient à ces interdits fondamentaux s'imposent autant aux patients qu'aux thérapeutes à égalité, à ceci près que les thérapeutes en sont responsables et qu'il peut être donné à leurs actes ou à leurs non-actes signification de déni de la valeur des limites, voire de transgression ou de complicité de transgression.

La limitation, qui peut aller et doit aller quelquefois jusqu'à l'affrontement direct, n'est pas une preuve de haine du parent pour l'enfant mais bien le contraire, une preuve d'amour, d'attention et de soucis (« *concern* » en anglais) pour lui. Cette capacité parentale ou thérapeutique à dire non, à s'opposer, à affronter ou à se confronter si nécessaire, peut être empêchée. Elle peut susciter paradoxalement des fantasmes incestuels ou meurtriers, ou la crainte d'être haï ou de perdre la confiance de la famille, des parents, parfois des collègues.

Exemple: *Une maman est venue me demander de l'aide avec sa petite fille Anaïs de 4 ans qui fait des colères terribles et met constamment son autorité en échec. Dans les deux premières rencontres, je suis frappé de la toute puissance de cette petite fille et des propos très méprisants qu'elle tient vis à vis de sa mère. A la troisième séance, elle franchit la limite de mes affaires personnelles et je lui en fait le remarque. Anaïs entre dans une colère tyrannique et exige que sa mère la ramène à la maison. Celle-ci essaie de tergiverser, m'interroge. Nous convenons d'écourter la consultation et de se revoir plus tard. Mais Anaïs refuse de partir et se met à frapper violemment sa mère. Sans plus réfléchir, je prends Anaïs dans mes bras et me rassieds dans mon*

*fauteuil en la maintenant fermement. Elle hurle et se débat et je suis obligé de mettre toutes mes forces physiques en jeu pour, à la fois, la maintenir, éviter de lui faire mal et éviter qu'elle ne me fasse mal. Je lui dit le plus tranquillement que je peux que je ne la lâcherai que lorsqu'elle sera calme et qu'on pourra parler. Cela va durer presque trente minutes sous les yeux de sa mère. Je suis trempé de transpiration et Anaïs aussi. Lorsque je relâche très progressivement ma contention, elle rejoint sa mère doucement et elles s'embrassent tendrement. Quelques mois plus tard, la maman me dira qu'elle a pu utiliser « ma technique » deux fois et que leurs relations se sont vraiment améliorées. Attribuer cette amélioration à « ma technique » serait réducteur. Cela a permis à cette maman de gérer une situation concrète avec sa fille. Elle n'a pas fait, comme on aurait pu le craindre, de cette expérience une technique de pouvoir ou d'abus, mais une autorisation à affronter la toute puissance de sa fille et à se dégager du mépris interne qu'elle avait vis à vis d'elle même.. Elle a pu poursuivre l'élaboration de « son propre problème d'obéissance à sa propre mère », mère qui se mêlait exagérément des affaires intimes et conjugales de sa fille..*

Cette fonction de limitation est une composante incontournable de la contenance. Elle a parfois besoin de se vivre concrètement, de s'expérimenter corporellement avant de pouvoir se penser et s'intérioriser. Elle n'est pas toujours facile à assumer tant elle suscite des contradictions et donc des disjonctions de contenance.

Je fais allusion à un travail de Didier Houzel sur la bisexualité des enveloppes psychiques auquel je vous renvoie. Mais pour faire simple, il considère que des disjonctions de contenance entre le maternel et le paternel peuvent se produire à différents niveaux sous l'effet de circonstances particulières. Ces disjonctions peuvent se produire à des niveaux archaïques à l'intérieur d'une personne ou bien aller jusqu'à des niveaux interagis entre les personnes. Les parents se disputent à propos de l'éducation de leurs enfants, où deux institutions se disputent en « oubliant » le patient. On repense aux phénomènes de patates chaudes. Quoi qu'il en soit, l'intégration de la bisexualité psychique, à propos de l'autorité, c'est la juste synthèse entre la tendresse et la fermeté, quand à l'extrême opposé, on a la main d'acier dans le gant de velours, la dureté et l'emprise masquée par la séduction.

### FONCTION DE PORTAGE

Le portage n'est pas souvent cité comme fonction de l'autorité: pourtant dans sa forme maternelle, fait d'amour tendre autant que de fermeté solide, il est essentiel à la constitution du sentiment d'être du bébé. Winnicott a clairement relié holding et sentiment d'être et de bien être du bébé. Cette intégration de la bisexualité psychique est favorisée par la régression, le parent se met « au niveau » du bébé à tous les sens du terme. Le parent recrute l'attention du bébé en souriant doucement et par un jeu de présence absence: « je suis là, es-tu là ? » Si le bébé est plus loin dans l'excitation de son besoin, le parent, pas trop perturbé, peut le contenir et aller l'y chercher. Cela donne: petite caresse sur le menton, en même temps que la voix se fait consolante: « Eh, mon coco, maman est là! » Et toi es-tu là? la tête se penche sur le côté en invitation! Simultanément est engagé un « signal de jeu »: le parent sourit et requiert le sourire du bébé, ce qui le distrait de son besoin: « Ah oui, tu es là! » La tête se

redresse et le sourire en imitation engage la parole: « Oh la la, tu as faim, qu'est-ce que tu as faim, est-ce que maman va te faire encore attendre? Hein, est-ce que maman va te faire attendre? ». « Oui, oui, elle va te faire attendre encore un peu. Oh ben non, hein, il ne faut pas qu'elle te fasse attendre trop longtemps! ». Etc

Toute cette activité de portage nécessite de la mère qu'elle soit **actrice**, **autorisée** et **amusée**. Rappelons que les racines des mots autorité, acteurs et auteurs sont les mêmes. C'est dans ce sens là que je pousse mes collègues en formation à développer cette activité de portage en séance, en libérant autant que possible leur créativité spontanée, en diminuant leur crainte de transgresser les règles, en élaborant leur tendance phobique à ne pas intervenir de crainte d'être incestuel ou meurtrier, mais en orientant cette activité de portage plus vers le bébé famille que directement vers l'enfant dans la famille.

### FONCTION AGOGIQUE

La fonction agogique de l'autorité nous permettra peut être de réconcilier un peu la psychothérapie avec l'éducation. L'étymologie latine dérive elle-même du Grec: paidagogikos. Le pédagogue chez les Grecs anciens est un esclave qui accompagne l'enfant chez son maître (Agein ou agogin=mener vers). Cette dimension de l'autorité est préparatoire à la rencontre avec l'autorité du maître et à la réceptivité. C'est une fonction transitionnelle qui se démarque par la position « à côté », « accompagnant », en empathie avec le patient d'autorité. Cette fonction se soutient du fait que le thérapeute, le parent ou l'éducateur connaissent, reconnaissent et assument cette part bienveillante et bonne pour la croissance de l'autorité et n'en projette pas les refus ou les rejets dans leur enfant. Elle ne va pas non plus à l'affrontement direct, mais explore les tours et alentours des motifs de refus ou de rejet. Cette position agogique oscille ou s'échange avec la position d'affrontement, pas forcément moins amicale, mais qui supportera de ne pas l'être ou même qui supportera la haine suscitée par le refus ou le rejet, alors que la version agogique tend plutôt à l'explorer.

Voici un bref exemple:

*Une petite fille de 4 ans que je suis allé chercher dans la salle d'attente avec sa maman est plantée à l'entrée de mon bureau et me regarde, le corps penché en avant, l'air décidé mais en suspens, comme prête à bondir, ou attendant quelque chose de précis et net de ma part. Sa maman l'a précédée, elle est déjà presque installée dans un fauteuil, elle lui dit « viens donc Myriam ». Mais elle ne bouge pas. Je dis, « bonjour Myriam, je suis le Docteur dont a parlé ta maman, c'est mon bureau. Ici, ce sont mes affaires, tu n'as pas le droit d'y toucher, là tu peux circuler, et là, l'armoire où se trouvent les jouets que tu peux utiliser et ici la table et les crayons si tu veux dessiner ». Tout ceci est dit d'un trait de ma part, sans hésitation aucune, Myriam s'est immédiatement détendue et elle est entrée se caler contre le fauteuil de sa mère.*

Mon invite à l'endroit de Myriam est nettement agogique, mais la délimitation de la géographie du bureau dénote une tension de ma part: j'ai eu une crainte concernant le côté un peu « sauvageonne » de cette petite fille. Il est aussi possible que j'ai été irrité inconsciemment que la maman n'ait pas assuré la fonction agogique avec sa petite fille, voire même qu'elle ait fait porter sa réticence ou son propre transfert négatif

dans et par Myriam.

Un autre endroit clinique où s'exerce cette fonction est l'espace trajet qui conduit des personnes depuis la demande en consultation à un espace de psychothérapie.

L'analyse de la demande, la pré-alliance fondée sur le « faire autorité » peut amener le groupe parental ou familial à considérer autrement sa demande et à la reformuler en termes possiblement opérants. Ce temps entre la première demande et l'alliance thérapeutique dans le cadre peut parfois être le temps le plus important ou le plus long pour aller vers le mieux être, et il est nécessaire de l'accompagner.

*Exemple: Un couple de parents consulte pour un enfant de 12 ans évidemment précoce, mais en état de dépression clinique. Un premier accompagnement individuel de quelques mois amène rapidement un soulagement et un conseil de test pour étudier la possibilité de « sauter une classe ». Au cours de ce trajet, il apparaît qu'une difficulté de couple dérange l'atmosphère familiale et angoisse l'enfant. Quand je reçois les parents sans l'enfant, ils m'assurent qu'ils sont en train de faire une démarche de couple. Deux ans plus tard, une nouvelle demande de l'enfant à mon égard survient: après avoir fait le tour de ses fragilités propres et constaté qu'il va assez bien, je lui demande pourquoi il vient « en réalité ». Il dit que ses parents ne vont pas bien. Nous parlons de cela un moment et il me dit qu'il va s'en arranger. Très adroitement, au moment où ses parents viennent régler la séance, il indique son inquiétude de s'éloigner pour un séjour linguistique en laissant sa soeur seule avec eux. Le père fond en larme et décline sa honte de ne pas être à la hauteur des attentes et besoins de ses enfants, en particulier à propos de ce qu'il faut leur dire ou ne pas leur dire. Comme il me voit interrogatif, il demande que son fils sorte un moment. Il énonce très rapidement pas moins de trois suicides récents dans la famille et des difficultés de couple récurrentes. Lorsque le garçon revient, j'énonce qu'une possibilité de travail « ici » pourrait être d'installer des entretiens familiaux. A charge pour les parents de travailler les problèmes de couple dans un autre lieu. Le garçon me jette un regard de connivence et ajoute en direction de son père qu'il va passer un bon séjour.*

La fonction agogique est ici clairement portée par l'enfant, et je voulais l'en soulager sans l'abandonner. J'ai du réfléchir très vite pendant l'échange avec ces parents. Il m'est apparu plus logique d'ouvrir la possibilité d'un espace familial plutôt qu'un espace de couple qui éjecterait l'enfant et favoriserait le fantasme d'inversion des places parents enfants.

#### AUTORITE ET TRANSFERT: HABITER SA PLACE ET SA FONCTION?

Les processus de l'autorité fonctionnelle sont enracinés dans une asymétrie des places. Au delà de la différence des personnes, les mouvements de l'autorité fonctionnelle, comme « l'épreuve du non surmontée ensemble » sont partagés mais ne sont pas symétriques, ils ne doivent pas l'être. Cette asymétrie des places n'est pas seulement un état de fait (il y a des grands et des petits) mais elle symbolise la différence de génération: il y a des parents et des enfants. Cette différence oblige à considérer l'élaboration des fantasmes originaires. C'est la différence de génération qui rend compte en thérapie de l'asymétrie concernant l'exercice de l'autorité.

J'entends que cette asymétrie rend les thérapeutes responsables des moyens de la thérapie, par exemple le maintien du cadre ou le repérage des tendances des familles à défaire ces différences. La manière dont chaque personne habite ces places dans l'ordre des générations relève des nombreux avatars des histoires individuelles et familiales et s'exprime dans les circonstances actuelles de la séance. C'est vrai pour la famille, mais c'est vrai aussi pour le thérapeute dans la famille. Cela signifie qu'en séance, les thérapeutes sont psychiquement convoqués à deux endroits: leurs propres positions personnelles vis à vis de ces asymétries et de l'autorité dans leur histoire, mais aussi comment ils se laissent entraîner par la rencontre avec la famille ou le groupe à habiter des places particulières dans le transfert.

On peut ainsi dire que les processus d'autorité sont des produits consubstantiels de toute la structure familiale, de son organisation, de son fonctionnement. C'est un axe majeur d'analyse de la fonctionnalité psychique, concrète et sociale de la famille. Si l'on voit de plus en plus de familles manifestant des difficultés ou des troubles francs des processus d'autorité, on voit aussi derrière le rideau des apparences et des demandes officielles que c'est en relation avec des différences parents-enfants mal représentées ou mal symbolisées. Les parents des parents, les fonctionnements de l'ancêtre, sont projetés et agis par l'enfant accusé de ne pas obéir. A l'extrême, les places ne sont pas habitées par les personnes qui conviennent.

*Exemple... Au cours de consultations préparatoires en famille, à l'initiative de la mère, j'hésite pour une indication de cadre thérapeutique, sachant que le père est déjà suivi individuellement et que le fils ne veut pas venir pour lui-même. Le symptôme principal est fait de crises violentes entre le père et son fils. Cela a abouti à plusieurs passages aux urgences. Ce garçon devient ingérable à l'école. La mère est débordée, évite tout conflit avec son fils mais du coup se dispute avec le père. Elle dit, à un moment, qu'elle ne sait plus si il faut qu'elle se sépare du père qui, en plus, l'a trompée ou si elle doit mettre son fils en pension. Mais comme le père fait une dépression, cela complique son problème. Tout cela est évoqué devant les jeunes frères du garçon. J'énonce que dans mon esprit, tout est mélangé. La mère raconte alors l'histoire suivante : quand elle était enfant, elle vivait avec son père, sa mère et un frère plus jeune. Le père souhaita se séparer et partit avec elle assez loin, laissant le frère à la garde de sa mère. Mais le père ne supporta pas longtemps la séparation, et a voulu revenir au domicile conjugal. Sa femme avait pris un amant dans l'intervalle. Elle alla alors vivre chez son amant en laissant l'appartement à son ex-mari et à ses enfants. Sauf qu'elle y venait de temps à autre "rencontrer" son ex-mari et ses enfants. Leur fille, celle même qui raconte l'histoire, avait pour consigne de cacher ces rencontres à l'amant et de répondre à ce dernier, lorsqu'il venait l'interroger, qu'elle ne savait pas où était sa mère. Le couple d'origine, pour des raisons obscures, acheta un autre appartement, qui resta vide un temps. Puis, comme les relations entre la mère et l'amant se dégradèrent, il leur parut évident qu'il leur fallait vivre séparément, et l'appartement acheté par le couple fut proposé à l'amant, tandis qu'elle-même continuait à vivre dans l'appartement de l'amant. Ils continuaient à se «rencontrer aussi ». Ainsi, jusqu'à la mort de la mère de ma patiente, l'amant vivait dans l'appartement acheté par le couple légitime où il*



*rencontrait sa chère et tendre, cependant qu'elle habitait l'appartement de son amant. Le père de la patiente vit toujours dans l'appartement d'origine du couple légitime, qui en fait appartient par héritage à la mère de ma patiente.*

En écoutant cela, j'ai été pris d'une confusion intense et j'ai dû me faire raconter l'histoire deux fois encore. La confusion des places était tellement spectaculaire, le contenu tellement excitant et terrifiant à la fois, qu'elle en était devenue traumatique. Ce n'est que dans l'après-coup de la séance que j'ai pu faire le lien entre l'histoire racontée par la mère et ma difficulté à imaginer des cadres adéquats pour traiter des problèmes de cette famille. Ainsi, l'enfant était utilisé pour traiter une part infantile blessée et pervertie du parent. Mais l'enfant peut aussi être utilisé pour exprimer le transfert négatif du parent vis à vis du thérapeute. C'est peut être ce qui se passe pour Myriam, la petite sauvageonne dont je parlais plus haut. Le parent vient demander de l'aide pour son enfant, mais risque de ne pas supporter de voir que le thérapeute réussisse là où lui-même est en échec. C'est une situation paradoxale très délicate à manier dans un contexte de narcissique fragile où le parent ne peut accepter de se représenter parent insuffisant, ou incapable ou même mauvais. Le savoir ou le savoir faire du thérapeute est ainsi sollicité et attaqué dans le même temps. L'autorité bienveillante du thérapeute qui supporte d'être aimé et haï, mis à la place de l'enfant ou à la place du tyran, peut alors ouvrir la possibilité au parent d'apprendre son métier de parent: dispenser de l'amour tout en marquant et faisant respecter des places et des limites.

**DES OBSTACLES A L'EXERCICE DE L'AUTORITE: LE CONTRE TRANSFERT:** Quelque soit le style habituel de notre exercice, là où l'autorité est convoquée, notre contre transfert l'est aussi. La plupart du temps, il l'est immédiatement, souvent avant même qu'on en ait pris conscience. Notre pré-conscience fonctionne beaucoup plus vite que la conscience plus laborieuse. Notre pré-conscience est alertée par des attitudes, des mimiques, des agis. C'est ainsi que nous discernons une provocation avant même de la penser. La place du « coup d'oeil » est très importante. Cela nécessite une grande disponibilité psychique immédiate.

Le courant général de notre contre transfert peut se manifester dans des aspects positifs dont nous ne nous plaignons pas, par exemple lorsqu'on nous accorde « une grande autorité de spécialiste ». Mais il peut se manifester dans ses aspects défensifs, ou même avec de forts sentiments d'aversion. Il se peut, cela m'arrive souvent, qu'un fort sentiment d'hostilité nous submergent devant des parents qui n'exerce aucune autorité d'aucune sorte, laissant libre cours pour leurs enfants, sous nos yeux, à toutes les explorations plus ou moins déplacées, depuis les sacs à mains jusqu'au corsages ou aux dessous de chaises ou de jupes. Dans ces cas, nous n'avons pas très envie de construire une démarche de soins qui va nous entraîner très loin de nos espaces de confort. Il va falloir supporter la haine que suscite, dans l'immédiat un acte direct d'autorité en séance vis à vis de l'enfant. Cela se complique encore plus si nous devons supporter la haine des parents qui peuvent se sentir comme des enfants et agir en complicité avec eux. « *Non, vous ne devez pas laisser votre fils regarder ou toucher votre corps sous votre jupe, ce n'est bon ni pour lui maintenant, ni pour son*

*développement plus tard* ». J'ai ainsi souvenir de parents qui s'étaient plaint au procureur que j'ai frappé leur fils pendant une consultation d'expertise. C'était très désagréable. Je ne l'avais pas frappé mais sorti du bureau par les épaules, assez vigoureusement, il est vrai. Mais eux l'avait frappé après leur départ, au point de laisser des marques sérieuses sur son visage, visage qu'ils avaient montré au procureur. Dans ces moments, la peur ou la colère peuvent nous faire agir ou utiliser des mots excitants ou blessants qui relancent le feu pulsionnel et le déni de la valeur des limites. C'est un peu comme si nous devions nous approcher très près de ces fameux trous noirs qui engloutissent et détruisent en condensant tout ce qui s'approche trop près d'eux.

Sans aller jusqu'à ce genre de mésaventure, il peut arriver que l'on soit tenté de ne pas entreprendre la limitation d'un enfant ou d'un adulte, ou même d'une famille en séance dans la crainte de perdre l'alliance thérapeutique. C'est un argument qu'on entend souvent dans les synthèses entre thérapeutes et institutions. Je ne suis pas sûr que ce soit toujours une bonne idée.

Par contre, je suis sûr qu'il n'est pas nécessaire d'attendre d'être provoqué par un enfant ou une famille pour mettre une limite ou un interdit. Il se peut que nous soyons des réceptacles faciles pour des projections anti-autoritaires qui nous font reculer ou différer là où, à l'évidence nous sommes attendu. Et puis nous avons une culture psychanalytique qui a toujours fait passer la pensée et l'interprétation verbale avant l'intervention directe.

## L'AUTORITE, DU « POUR QUOI FAIRE » AU « COMMENT FAIRE »?

L'épreuve du « non » surmontée ensemble comme le dit André Carel permet la « transmission élaboration » d'un Surmoi protecteur, bon pour la croissance, le narcissisme et l'autonomie. Cette formulation contient déjà plusieurs paradoxes apparents qu'il faut expliciter:

-L'épreuve du non n'est pas, comme je l'ai déjà signalé plus haut le signe d'un désamour, mais au contraire le signe d'un amour d'une facture plus élaborée.

-En second, l'obéissance n'est pas synonyme de dépendance, ou la rébellion contestation une preuve d'indépendance. L'épreuve du non prépare la capacité à discerner son propre désir de la volonté de l'autre. Elle « augmente » le sentiment d'être des protagonistes, elle ouvre au sentiment de liberté comme le démontre Hanna Arendt. Accessoirement, elle apprend à décider et à se soumettre à ses propres décisions pour les mener à terme, c'est à dire à s'engager.

-Par sa fonction de limitation, elle permet d'éprouver la sensation « d'être contenu » et la préservation des Objets et de Soi contre la destructivité. Les mouvements internes partagés mais non symétriques des protagonistes lors de l'épreuve, à savoir refus, révolte, haine, souffrance, projection, intériorisation, transformation, soulagement et gratitude contribuent à la construction du Surmoi-Idéal du moi et favorisent la transformation d'un Surmoi archaïque en Surmoi tempéré.

-On soulignera que la confrontation à l'autorité est un facteur de différenciation et d'individuation. Dans l'intersubjectif, elle sépare et permet la rencontre des protagonistes. Dans l'intra subjectif, elle permet la distance entre les pensées du moi

et les éprouvés. La conscience et les émotions sont distinguées et mises en relation. -Enfin par sa valeur de mise en scène, elle participe à la dé-condensation des représentations contraignantes internes et projetées et une transformation des imagos tutélaires.

Tout ceci nous conduit à une technique de consultation et de séance beaucoup plus directe et active que par le passé, comptant moins sur l'attente prolongée et l'interprétation verbale. L'apprentissage du jeu d'autorité dans la séance permet un ajustement des positions de « l'être avec » depuis l'activité de portage au « non » affronté en direct, en passant par l'invite médiatisée par des marottes, le jeu sans règles apparentes du squiggle, les attitudes surjouées ou les mises en scènes psychodramatisées. Ce qui change pour nous, dans beaucoup de situations, même d'apparence névrotique, en groupe ou en famille est le fait de favoriser des éprouvés-pensées en séance, de les percevoir puis de les jouer ou de les surjouer avant éventuellement de les nommer.

LA MISE EN SCENE: Exemple Mère, père, Mathieu 10 ans, Chloé 13 ans, ma co-thérapeute et moi-même. 6ème séance.

*La mère de famille soutenu du regard par le papa veut « faire parler » son fils et lui faire raconter l'entretien de recadrage qu'ils ont eu tous les trois avec l'enseignante: Ce recadrage vient après un incident violent dans la cour qui s'est soldé par un poignet cassé chez un camarade. Les résultats scolaires de Mathieu sont en berne malgré des potentialités supérieures. Sous la pression d'assignation projective de la mère qui se défend d'être violente physiquement comme ses parents l'ont été avec elle, Mathieu perd son latin et ne sait pas comment être lui-même, ne trouve pas ses mots, ou n'arrive pas à penser devant nous. La mère insiste et ajoute qu'elle ne supporte plus les remarques déplacées de son fils. La co-thérapeute demande quelles remarques? C'est par exemple « C'est bien maman, tu as fait des progrès, tu t'es concentrée et tu n'as pas levé la main sur moi ! ». La mère confirme, « Vous voyez comment il me manque de respect! ». Ma co-thérapeute tente de soutenir Mathieu, mais le père prend le relai. « Alors, qu'a t elle dit la maîtresse? ». Je propose alors un jeu de rôle. Je demande à Chloé si elle veut bien faire la maîtresse qui gronde un enfant et je ferai l'enfant. Chloé est ravie et joue une maîtresse qui veut vraiment aider l'enfant et cherche avec lui des solutions. Je joue un enfant honteux mais qui essaie de se trouver des excuses: une soeur qui l'embête, des camarades qui l'attaquent. Tout le monde rit. Mon idée est de mettre en scène l'inversion adulte enfant. Quand j'arrête le jeu au bout de dix minutes environ, Mathieu énonce alors spontanément ce qu'a dit la maîtresse. La mère associe alors sur une discussion qu'elle a eu avec Mathieu quand il avait deux ans et demi: Mathieu lui avait demandé: « Echanger, c'est le synonyme de parler? ». Elle se souvient d'avoir été terrorisée par cette précocité. Elle avait pensé qu'elle serait débordée par l'intelligence de ce garçon et Dieu sait si elle a besoin de maîtrise ajouta t-elle! Je pensais à la question du petit Mathieu: « Echanger, est-ce le synonyme de parler? » Voulai-ils dirent que parler, cela signifiait échanger des places.*

Le jeu, dramatisé dans la circonstance, peut être vu comme une action parlante, mais

elle est plus que cela. D'abord, à l'évidence, elle délivre Mathieu de l'assignation projective dans laquelle il est enfermé, et elle relance le processus associatif dans la famille. L'idée de mettre en scène l'inversion parents-enfants a ouvert un horizon nouveau là où il y avait une projection close et enfermante du passé. La maman, était terrorisée par la précocité de son fils. On ne sait si elle avait imaginé une adolescence conflictuelle ou si la précocité l'avait confrontée à un sentiment de dé-différenciation de génération. Le propre du jeu, que ce soit le « squiggle » ou le psychodrame ou autre média est justement qu'à partir d'une idée initiale, peuvent s'ouvrir toutes sortes de perspectives nouvelles et inattendues. Cette ouverture sur l'inconnu peut faire peur aux familles comme aux thérapeutes mais, du point de vue de la santé psychique, mieux vaut un petit risque ouvert en contexte régulé et déssexualisé que d'assister impuissant à la répétition de catastrophes annoncées.

#### EN CONCLUSION:

On a vu que l'angoissante crise d'autorité dans la famille, comme dans la consultation ou la séance, est liée à la peur de tout ce que l'autorité n'est pas en réalité: elle n'est pas la violence, elle n'est pas l'abus de totalitaire. L'obéissance n'est pas non plus la soumission. Quand seule l'obéissance est attendue ou exigée, l'autorité se perd dans l'usage systématique de la sanction aussi bien que dans l'excès d'argumentation. Mais si l'on en est arrivé là, c'est que la rencontre des personnes en tant que telle ne se fait pas: soit parce que les personnes ne sont pas psychiquement distinguables les unes des autres, soit parce qu'elles ne se situent pas dans la continuité d'un ordre générationnel où elles devraient, chacune, naturellement trouver leur place. Souvent les deux options sont complémentaires.

Tout l'art des thérapeutes, pour refonder l'autorité, va consister à défaire une à une toutes les préventions contre ce négatif de l'autorité. Pour ce faire, il faudra contribuer à dévoiler ces peurs, à les mettre en scène pour qu'elles deviennent représentables. Il faudra aussi soutenir l'existence de chaque personne dans sa place de sujet du groupe familial. L'objectif est que chaque personne devienne capable de partager des idées et des émotions avec les autres. Ce n'est pas une mince affaire car la sexualisation des affects peut relancer la co-excitation, et dériver vers l'indistinction des êtres ou la rupture défensive ou, paradoxalement, les deux à la fois. Il s'agira enfin de favoriser l'inscription des sujets dans l'ordre des générations en reconnectant les petits faits actuels de l'« ici et maintenant » de la séance avec l'histoire de la famille et des ancêtres.

Ce chemin vers la refondation de l'autorité va nécessiter toute la force possible de résistance aux attaques, aux menaces ou aux séductions diverses qui ne vont pas manquer. Il nous faudra contenir notre propre violence, sans cesser de mettre en acte nos convictions sur et dans le cadre de soins. En vue de cela, il faut cesser de craindre le jugement ou la rétorsion des générations antérieures de nos formateurs, sans refuser avec eux « le débat régulé des opinions ». Alors progressivement, on s'approchera de la possibilité de ré-ouvrir les espaces de jeux potentiels qui ne sont pas advenus dans les familles et de partager un temps avec eux les plaisirs jubilatoires qui y sont attachés. Ces jeux, à leurs tours ouvriront pour ces familles d'autres possibilités de mentalisation, de créativité et de rencontre.

Nantes le 1 octobre 2016

**BIBLIOGRAPHIE:**

ANZIEU Didier: « Signifiant formels », Vocabulaire de psychanalyse groupale et familiale-Tomes 1, 1998.

ARENDET Hannah: 1954 « La crise dans la culture », Editions Gallimard 1972.

CAILLOT Jean Pierre: « Le meurtrier, l'incestuel et le traumatique. » Dunod, Paris 2015.

CAREL André: « Le Processus d'Autorité », Revue française de psychanalyse 2002/1 (vol 66), p. 21-40.

FREUD Sigmund: « Les Etudes sur l'Hystérie »

FREUD Sigmund: 1888 « Preface to the translation of Bernheim's suggestion » in Standard Edition Vol 1, 1966, p 75-85

FREUD Sigmund: 1918-1919, « La Suggestion Directe » in Les Voies de la Thérapie Psychanalytique.

GROUPAL 10: 2002, « Le processus d'autorité » in Groupal 10, publié par le CPGF, 2002.

HOUZEL Didier: « Archaïque et bisexualité psychique » in Journal de psychanalyse de l'enfant No 32, p 75-96, Bayard Editions, Paris 2003.

JOUHANDEAU Marcel: « Gaudeau intime », 1926

ROBION Jacques: "Pour une psychanalyse dialectique", Cassiope éditions, 2010.